

Code d'article	222.41
Description	SACS SOS SANS ANSES
Catalogue	DEL 56, HOS 191
Date de modification	03/03/2021 16:07:07



Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 20+9x34,5 CM
Matériel KRAFT
Couleur NATUREL
Grammage 80 G/M2
Poids net d'une unité (g) 18,10
Ligne de produits 'TIMES'

Codes

Intrastat 48194000
ITF14 18420499222414
EAN13 8420499222417

Colisage

Paquet	Unités / paquet 500 Dimensions paquet (cm) 39,00 x 48,00 x 31,00 Poids paquet (kg) 11,42 Volume paquet (m ³) 0,0580320
Palette	Cartons / couche 4 Cartons / palette 16 Conditionnement (U base x couches) 4 x 4 Poids (kg) 206,72 Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclé Recyclable Biodégradable



Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Ce produit est conforme aux dispositions du Règlement (CE) n° 1907/2006, du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

Reg. (CE)
2023/2006

Ce produit est conforme au règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission Européenne du 22 Décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.